

et à genoux. Certains feuilletés ne manquent pas de quelques décimètres d'épaisseur. D'autres comme à Constantinople, n'ont pas moins de vingt-cinq centimètres.

En Belgique, certaines couches sont repliées en forme de Z, et bien qu'un même pli vertical traverse souvent trois fois le même feuilleté. C'est souvent couché, la coupe repliée, le cou tordu, que l'ouvrier minier doit ramener obligamment les veines de houille en désagréant possiblement à la pioche toute l'épaisseur combustible. Quelquefois nous sommes restés des journées entières dans ces profondeurs, témoins des travaux qui combient en un rude labeur ceux qui, le soir, venant encore chanter, en passant leurs petits enfants sur leurs genoux :

Ma lampe est ma seule,  
Tous mes jours sont des nuits.

Depuis quelques années, un vent de révolte, une souffie tout puissant d'émancipation agite le monde des noirs sénégalais. Les mineurs s'organisent toujours sur le terrain économique et opposent de temps à autre, la force de nombre et la force d'inertie, d'aut à dire la grève, à la puissance du Capital qui a le coup souvent à son aide l'Etat, ses gardiens, ses baionnettes et sa justice à faux poids.

Les revendications corporatives des mineurs exigent par leur importance toute une législation spéciale, à la fois nationale et internationale, pouvant mettre debout par un mot d'ordre universel, une action commune, près d'un million de prolétaires des mines de houille d'Europe, des Etats-Unis, voire de la Chine. Cette action de travailleurs constituerait le mouvement social le plus important qui n'aurait jamais vu dans l'histoire des classes ouvrières, si une entente internationale intervenait.

Depuis, il y a mieux à faire pour le prolétariat des mines ; il a à profiter de la force qu'il peut mettre en œuvre et de son droit pour défendre leurs droits corporatifs, sans vaincre dans leur lutte contre le capitalisme.

Vaincre le capital par la grève, c'est le laisser encore maître de ses privilèges. Il faut le vaincre par le bulletin de vote.

L'Etat est le citadelle du capital : les mineurs comme les travailleurs de tous les autres métiers, doivent, s'ils veulent enfin s'affranchir, former leurs équipes battillonnes, pour aller à l'assaut de cette citadelle.

H. GUESQUIÈRE.

## Les événements d'Orient

### LA SITUATION

Les situations les plus graves ont leurs côtés communs : si le cœur de se serrait à la pensée que le lâche égoïsme de six gouvernements prolongent des massacres et étouffent sans pitié les aspirations d'un peuple, on ne peut pas empêcher de déclarer de vive voix l'attitude grotesque de ces gouvernements.

La remise de la note collective des puissances au gouvernement grec prendra rang parmi les famétries les plus célèbres. On avait annoncé d'abord que l'Europe était unanime sur la forme et le fond et même que la note était parvenue à destination. Peu après on nous a informé qu'un bégar répété s'était produit, les gouvernements différant sur quelques points, puis qu'ils étaient tombés d'accord et que tout s'ajournait venant d'une question de forme.

Aujourd'hui, on nous déclare que la note a été rédigée pour toutes les puissances par le représentant de la France.

Quelles canilleries ou quelles bêtises va-t-on, une fois de plus, commettre en notre nom ? Avec l'habituel, tout est possible.

### NOS DÉPÊCHES

#### La fameuse note collective

Athènes, 1er mars.

Les ministres des puissances se sont mis d'accord sur le texte de la note à remettre au gouvernement hellénique. Ils l'ont par voie télégraphique soumise à leurs gouvernements respectifs pour leur demander leur approbation et ainsi pour établir une concordance entre ce texte et celui de la communication qui sera faite à Constantinople.

Les deux notes seront remises le même jour à la Turquie et à la Grèce.

Londres, 1er mars.

Les journaux s'accordent à dire que le délai imposé à la Grèce et à la Turquie pour répondre à la note collective qui leur sera remise par les représentants des puissances sera très court.

Le Times dit que la réponse sera demandée pour mercredi. Le Standard, de son côté, dit que les puissances ont fixé à quatre jours le délai dans lequel les trou-

pas grecques de terre et de mer devront être retirées de la Crète.

L'ultimatum à présenter sera envoyé à l'amiral italien Ciano et au général de division de commandant des forces navales européennes dans les eaux de la Crète.

### La diète dans l'île

Londres, 1er mars.

On mande de la Canée au Daily News : « La situation dans toute l'île devient de jour en jour plus désespérée. »

Des dépêches d'Évrosion annoncent que la population musulmane et les musulmans réfugiés dans les environs de la ville, au total 25,000 personnes sont à court de vivres, les troupeaux qu'ils possédaient étant morts de faim.

### Préparatifs de la Turquie

Constantinople, 1er mars.

D'après l'Écho, la force totale concentrée le long de la frontière hellénique se composera de deux divisions avec un total de 100 bataillons et 500 hommes effectifs, soit 450,000 hommes.

La Stamboul dit que suivant des personnes ordinairement bien informées, le ministère des finances disposera d'un trésor de guerre permettant de pourvoir largement aux besoins de l'armée.

### Les incendies en Crète

La Canée, 1er mars.

L'enquête ouverte à l'effet de découvrir les causes de l'incendie du palais du gouverneur est terminée. Les résultats de l'enquête ont démontré que toute idée d'accident est à rejeter et que l'incendie était dû à la malveillance.

Ce sont bien les musulmans qui ont mis le feu au palais, afin de détruire le bureau où étaient conservées les inscriptions hypodémiques et les titres de créances. On avait d'ailleurs constaté que le feu avait précédemment pris naissance dans la partie du bâtiment renfermant les archives.

### DERNIÈRES NOUVELLES

Londres, 1er mars.

À la Chambre des Communes, M. Curzon annonce que quatre vaisseaux cuirassés, sont venus dans leur lutte contre le capitalisme.

Vaincre le capital par la grève, c'est le laisser encore maître de ses privilèges. Il faut le vaincre par le bulletin de vote.

L'Etat est le citadelle du capital : les mineurs comme les travailleurs de tous les autres métiers, doivent, s'ils veulent enfin s'affranchir, former leurs équipes battillonnes, pour aller à l'assaut de cette citadelle.

H. GUESQUIÈRE.

## DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

### UNE FEMME NOUVE

HÉNIN-LIÉTARD, 1er mars.

Dimanche, dans la journée, un marinier a découvert dans la Delle, près du Pont de Saint-Jacques, le cadavre d'une femme, épouse Olivier, cultivateur, demeurant à Douges. On ne sait encore s'il y a eu un suicide ou un accident.

M. Housain, docteur à Douges, a visité le cadavre de cette malheureuse femme et M. Allard, commissaire de police, a aussitôt ouvert une enquête.

### DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

LIÉVIN, 1er mars.

Le cadavre d'un individu, reconnu pour être celui d'un nommé Debruyne Emile âgé de 25 ans, ouvrier mineur travaillant à la fosse numéro trois des Mines de Lens à Liévin et demeurant dans cette ville, rue Montgolfier, 2, a été découvert (Nord) à côté du canal de Lens à la Delle, près de la commune de Noyelles-sous-Lens.

La mort que l'on présume être accidentelle remonte à un mois environ. Le cadavre, dont la tête n'a plus rien d'humain, est dans un état de putréfaction très avancé.

### UNE FILLETTE BRULÉE VIVE

CAMBRAI, 1er mars.

Un terrible accident est arrivé hier au faubourg St-Ladre.

Mme Cardon, ayant besoin de légumes pour sa cuisine, sortit vers dix heures du matin dans son jardin, laissant par derrière sa petite fille de six ans, qu'elle devait, la nommée Germaine Deleau.

Quelques minutes après, lorsque Mme Cardon revint, elle vit la pauvre petite entourée de flammes.

Assurés, elle lui arracha ses vêtements, mais, malheureusement, tous les soins furent inutiles. Germaine Deleau avait des brûlures graves, et mourut, dans d'horribles souffrances, à cinq heures de l'après-midi.

### Polissoneries Opportunistes

A propos de la réunion de Saint-Amand

Sous ce titre RÉUNION PUBLIQUE à MONT-DES-BRUYÈRES, un Monsieur oublie de signer les impressions, qu'il est à la lecture du compte-rendu de la réunion organisée par nos amis de Saint-Amant, et qui lui fait partager aux lecteurs de l'Écho amandinois.

Nous comprenons la rage du collaborateur des Lèzes et consorts, par l'incontestable succès d'une réunion qui l'impressionna ; mais si la décade peut ne pas permettre un journal de fêtes, elle ne saurait en un tel point que le bureau n'a pas été formé et que M. Siauve dut se contenter de chercher à faire bonne contenance pendant près de 20 minutes tout en parlant, quand exaspéré de ne pouvoir arriver à ses fins, il se précipita vers le bureau et se précipita dans la salle, le saisissant à la gorge ; il est la main malheureuse, car l'ouvrier sait, le nommé Sauriau, dit Mouton, à cause de son bon caractère, était très calme et ne disait ni ne faisait absolument rien.

Cette agression aussi brutale qu'iméritée fut le signal d'une bagarre qui occasionna l'évacuation de la salle.

Mouton a été assez surpris de ces faits très regrettables pour s'en souvenir encore et il pourra à cet égard nous donner quelques détails ; mais nous ne pouvons que nous en féliciter. Voilà ce que plus loin le rédacteur du Réveil appellera le crime d'octobre.

« Quant au soi-disant crime, nous avons rappelé les faits et à quel point a commis une faute grave ce n'est certes pas Mouton c'est bien M. Siauve en se livrant le premier à des voies de fait. »

L'infamie reproduite et avant de rappeler comment l'organe opportuniste de Lille narra et jugea le crime d'octobre, nous demandons à la justice : pourquoi nous répéter de vous rappeler la vérité, nous vous dénonçons de poursuivre notre rédacteur en chef pour les voies de fait que votre imagination féconde a inventées.

Répondre à notre défi, doit être agréable à vous qui devez concevoir parfaitement ce procédé. Et d'autre part, il vous sera facile de convaincre le Mouton... convaincu déjà, n'est-ce pas ?

Mais comment expliquer la conduite d'un commissaire de police, qui intervient lui-même dans une bagarre et qui con-

naissant l'agresseur ne le poursuit pas. Ce n'est pas fait et pour cause ! Votre auto ne le fera pas, parce qu'est menacé la version que vous faites.

Vous n'avez rien à ajouter à ce que nous avons dit des actes regrettables qui se sont produits, et qui seraient pu être encore davantage sans le calme et sang-froid dont le rédacteur en chef du Réveil de Nord, M. Siauve-Evaury, a su se pénétrer.

Le témoignage invoqué est celui de M. Georges Robert qui assistait auprès de notre ami, aux spectacles des luttes sportives par les vœux.

Dans le compte-rendu même de la réunion, publié par le même journal il est établi que la bagarre avait eu pour cause un coup de poing rendu par un collectiviste. Nous coupons : La sortie ajouta à la confusion. Une nouvelle, mais cependant légère bagarre se produisit, au cours de laquelle M. Siauve et M. Georges Robert qui étaient intervenus pour empêcher des actes de violence, furent assez vivement bouclés.

Est-ce assez éditant ?

Mais de tout pas tout, et surtout est le rédacteur de l'Écho amandinois quand il conteste la sincérité du compte-rendu de la réunion fait par moi et publié par le Réveil.

Je ne discuterai pas la valeur des affirmations produites par cet anonyme qui ne doit certes pas avoir conscience de ce qu'il est en train de faire.

Mon mépris même ne la lui donnera pas.

MARY-GILL.

### Ca & Là

#### CHANSON DE CARNAVAL

En ce jour règne la folie,  
Un air enfiévré que rit et chante et crie ;  
On dirait que chacun oublie  
Pour toujours ses plus noirs soucis,  
On porte, suivant la coutume,  
Sans prétexte de s'amuser,  
Un masque, un bizarre costume ;  
Moi, j'ai pas besoin de m'déguiser.

J'ai pour me couvrir qu'un petit défroque  
Qui n'a garde guère la chaleur  
Un rit, on m'a dit, c'est un joujou  
On l'on peut trouver chaq couleur.  
Examinez là, voyons, est-ce que  
Quelqu'un aurait pu s'aviser  
D'mett' v'ement plus carnavalesque ?  
Moi, j'ai pas besoin de m'déguiser.

On s'arrête sur mon passage,  
Car la fait, l'froid et l'dénuement  
Ont grime mon triste visage  
D'un bien drôle et un peu vraiment.  
J'ai l'estomac, les joues livides  
Et tout l'mond' peut voir se creuser  
Sur mon front de profondes rides ;  
Moi, j'ai pas besoin de m'déguiser.

Parmi ces gens heureux de vivre,  
Je vais, maudissant mon destin,  
Et je suis comme un homme ivre,  
L'estomac crispé par la faim.  
On se figure que je fête  
Le carnaval, que j'ivres de m'griser ;  
Car c'est la situation de la vie  
Moi, j'ai pas besoin de m'déguiser !  
Jacques GUEUX.

#### LA QUESTION DU THÉÂTRE DE LILLE

On nous écrit :

Les amis d'occasion de M. Oscar Petit sont bien malades en voulant faire dégénérer une question de principe en une question personnelle. En fait, la municipalité veut relever le niveau de l'orchestre du théâtre et la situation des artistes qui le composent. Au lieu de la proscrire et de l'insultance détractante, de la partialité dans les nominations, du travail considérable peu intéressant et mal organisé, conditions qui avaient éloigné beaucoup d'instrumentistes de talent, elle assure un traitement convenable, établit le principe de concours pour l'obtention des places et veut donner aux plus capables la direction des études.

On n'ose pas trop discuter les réformes, car, en soi-même, on les reconnaît équitables et bonnes ; mais on demande : pourquoi ne mettez-vous pas toutes les places au concours, celle de chef d'orchestre doit dépendre immédiatement du directeur au même titre que les acteurs ; il doit exécuter sans discussion tout ce que le directeur lui prescrit dans l'intérêt de l'exploitation et du dernier doit avoir la possibilité de le remplacer quand il ne rend pas les services réclamés. Le sous-chef, au contraire fait partie de l'orchestre au même titre que les solistes ; il est le collaborateur du chef auquel il est subordonné, car celui-ci a la responsabilité de toute la partie musicale.

A Lille, en particulier, le rôle de sous-chef consiste à surveiller les ensembles de la scène en suivant le baton du chef ou à soulager ce dernier dans la direction des opérettes et féeries, qui, d'ailleurs,

pour la même somme de travail et dans le même laps de temps, le salaire moyen est de cinquante-cinq francs.

Le meilleur moyen de réagir contre cette dépréciation d'un travail très dur et spécial, a été indiqué éloquentement par notre rédacteur en chef : c'est le groupement syndical.

Après avoir fait l'historique des syndicats professionnels et indiqué par de nombreux exemples les avantages que lui ont donnés au cours de sa vie, il nous expose dans un saisissant tableau les bienfaits de la solidarité par l'union des intérêts.

Une longue ovation a été faite au citoyen Siauve-Evaury que le président du syndicat a chaleureusement remercié de son concours.

Nous sommes persuadés que cette réunion portera des fruits et que, bientôt, un seul des ouvriers de l'abbatoir ne restera hors le syndicat.

C'est là, d'ailleurs, le vœu que le citoyen Siauve a formulé en réponse aux remerciements qui lui étaient adressés.

« Le meilleur moyen, a-t-il dit, de me remercier si toutefois je le mérite, c'est de vous syndiquer tous. Ainsi vous me prouverez que je n'ai pas prêché dans le désert ! »

La réunion a pris fin à 9 heures 1/2. De nouvelles adhésions ont été recueillies qui portent à cent dix le nombre des syndiqués, - résultats supérieurs à l'on tient compte que la corporation des ouvriers de l'abbatoir ne comprend guère plus de 120 membres.

jadis, ont été conduites parfois par le chef. Ce n'est pas par extraordinaire qu'il a été remplacé dans des circonstances importantes, de même qu'il est exceptionnel qu'un premier violon soit obligé de remplacer le soliste absent.

Si les choses se sont passées autrement depuis quelques années, cela tient à la faiblesse de la précédente direction et à l'impopularité de l'ancien municipalité, qui ont laissé de voir les milieux.

Faut-il, pour consacrer à un homme une place acquise par la faveur, sacrifier un principe qui excitera l'émulation et l'espérance chez tous les artistes et travailleurs ?

Évidemment non. D'ailleurs, nous savons très bien que si l'on part en guerre, ce n'est pas par amour pour M. Oscar Petit, dont on n'a cure ; mais par haine contre la municipalité. Nous n'avons pas à tenir compte d'attaques de mauvaise foi.

### DERNIÈRE HEURE

#### LE LUNDI-GRAS A PARIS

Paris, 1er mars.

La seconde journée de Carnaval a été très favorisée que celle d'hier par le beau temps.

Le cortège du Bouf-Gras est sorti cet après-midi, avec un nouveau chef, M. Oscar Petit. Les voitures du cortège, en descendant l'avenue Marceau, entraînées par une pente assez rapide, ont failli se briser les roues contre les trottoirs.

On ne signale pourtant pas d'accident.

#### ENTRÉE DES BLÉS

Paris, 1er mars.

Le Conseil supérieur de l'Agriculture s'est réuni aujourd'hui, pour examiner la question et d'élaborer un projet de réglementation.

Le Conseil a nommé une commission spéciale qui sera chargée d'étudier la question, et d'élaborer un projet de réglementation.

#### UN CRIME AFFREUX

Reuon, 1er mars.

Le sieur Eugène Senurt, journalier, a tué sa mère de deux coups de couteau à Touffreville.

Il a avoué en disant qu'il avait commis son crime pour en finir avec les recherches que sa mère ne cessait de lui adresser.

#### Les Ouvriers de l'Abattoir

Conférence de Siauve-Evaury

Les ouvriers de l'Abattoir de Lille, constitués en syndicat depuis le mois de décembre dernier, se sont réunis hier soir, salle de l'abbatoir, rue de la Halle, pour entendre une conférence de notre rédacteur en chef, le citoyen Siauve-Evaury, sur les avantages du groupement corporatif.

Plus de cent ouvriers assistaient à cette réunion.

Le citoyen Siauve a pris la parole à 8 heures et pendant une heure et quart il a traité le sujet que le syndicat lui avait demandé de développer.

Le vaillant propagandiste ne s'est pas en fermé dans les généraux, les principes, mais a été très précis dans les chiffres et a traité le sujet que le syndicat lui avait demandé de développer.

Il a exposé dans un saisissant tableau les bienfaits de la solidarité par l'union des intérêts.

Une longue ovation a été faite au citoyen Siauve-Evaury que le président du syndicat a chaleureusement remercié de son concours.

Nous sommes persuadés que cette réunion portera des fruits et que, bientôt, un seul des ouvriers de l'abbatoir ne restera hors le syndicat.

C'est là, d'ailleurs, le vœu que le citoyen Siauve a formulé en réponse aux remerciements qui lui étaient adressés.

« Le meilleur moyen, a-t-il dit, de me remercier si toutefois je le mérite, c'est de vous syndiquer tous. Ainsi vous me prouverez que je n'ai pas prêché dans le désert ! »

La réunion a pris fin à 9 heures 1/2. De nouvelles adhésions ont été recueillies qui portent à cent dix le nombre des syndiqués, - résultats supérieurs à l'on tient compte que la corporation des ouvriers de l'abbatoir ne comprend guère plus de 120 membres.

## LILLE

### LES ANATEURS DE ROBANS

S'il est maladroît et imprudent de parler de corde dans la maison d'un pendu, il ne l'est pas moins de parler de rubans dans la maison d'un décoré, - surtout quand on veut exalter le dévouement de certains hommes pour ces hochets de la bêtise et de la vanité humaines qu'on appelle des « croix ».

L'Écho du Nord, qui s'est regardé pas de si près, a prouvé l'histoire qui lui raconte aujourd'hui au sujet de son Léon Say, - histoire qu'il assésime d'une réflexion à faire rougir la barbe grise de M. Verly, mais qui confondrait à M. Léon Say le grand cordon de la Légion d'Honneur.

L'Écho est tout étonné de ce que ces deux décrets soient restés lettre morte et il en donne cette explication que « M. Léon Say, bien différent de certains républicains vulgaires, n'attachait aucune importance aux rubans ».

Ce n'est pas à dire, certains républicains « est qui dans le journal de M. Dubar, « chevalier et... décoré », et de plus, aspirant « officier », - voire « grand cordon ».

Pour excuser la boutonnière de son directeur, l'Écho n'a plus qu'à déclarer que sa réflexion vise à certains républicains « ne saurait à appliquer à M. Dubar... qui est réactionnaire ».

L'aveu sera pénible, sans doute, mais il est impossible, maintenant, de l'éviter, - à moins que M. Dubar ne tienne à se classer lui-même au nombre des « notes vaines », grands amateurs de rubans et de terlanteries !

### SIMPLE RÉFLEXION

Dans sa chronique d'aujourd'hui, M. Lagrillière, très spirituellement - comme c'est du reste son habitude - me pose en professeur de manières mondaines, vis-à-vis de mon camarade Henri Ghesquière.

Ses leçons - dit-il - de Devernoy s'adressent pour faire de Ghesquière un homme du monde.

Je ne puis pas savoir si Henri Ghesquière a l'intention de devenir ce qu'est M. Lagrillière « un homme du monde... des théâtres. Mais ce que j'ai le droit de supposer, c'est que M. Lagrillière n'a pas décoré seulement après six leçons, il a fallu

### HUIT LEÇONS

G. DEVERNOY.

### UN COMMISSAIRE DE POLICE ATTAQUE

Hier matin, vers 8 heures 1/2, M. Perlé, commissaire de police de 1er arrondissement, rentrait chez lui, venant de quitter son service à la permanence de police.

En passant sur des lanternes, quatre individus, sans aucun motif, sautèrent sur lui et le renversèrent sur le dos et coups lui admiraient quatre coups de poing et coups de pied. M. Perlé, qui ne s'attendait aucunement à cette agression, fut roulé jusque dans le ruisseau.

À l'arrivée de deux militaires qui se rencontraient dans une rue voisine, les quatre agresseurs prirent la fuite. Sans quoi, il est certain que M. Perlé aurait passé un mauvais quart d'heure.

Ni la montre, ni le porte-monnaie du commissaire de police n'ont été enlevés, ce qui porte à croire que ces agresseurs se sont contentés de l'humilier.

Une enquête est ouverte.

### Parti ouvrier - Section Lilloise

Commission d'initiative

Les membres de la commission d'initiative sont priés de se réunir le mercredi 3 mars, à 8 h. du soir, à la Maison du Peuple, rue de Bâ, pour la formation de la commission de la Maison du Peuple et de assister à la réunion.

Emprunt de la ville de Lille 1860

Hier lundi, a eu lieu le 75e tirage de cet emprunt.

Le numéro 121.249 est remboursable par 25,000 fr.

Le numéro 174.630 est remboursable par 10,000 fr.

Remboursables par 1,000 fr. : les numéros 104.121 - 140.425 - 145.488 - 27.251 - 70.250 - 67.957 - 83.643.

Remboursables par 500 fr. : les numéros 77.051 - 124.711 - 450.583 - 13.391 - 114.270 - 142.323 - 17.078 - 53.511 - 72.804 - 99.624.

Remboursables par 400 fr. : les numéros 102.361 - 122.191 - 127.272 - 114.246 - 138.946 - 91.453 - 165.988 - 31.562 - 21.238 - 14.392 - 63.889 - 70.804 - 72.505 - 73.629 - 101.288.

Remboursables par 200 fr. : les numéros 108.950 - 423.168 - 129.836 - 448.699 - 160.556 - 40.198 - 18.673 - 33.050 - 74.094 - 99.832 - 59.455 - 86.428 - 84.605 - 108.927 - 7.803 - 161.089 - 7.450 - 10.259 - 38.372 - 83.324.

## LE JUSTICIER

PAR CÉCILE CASSOT

Il faut que tu acceptes la place de second valet de chambre chez le Pompadour, si tu sens au cœur de la place pour protéger Arlette contre les entreprises des routs. Le Bel ne te connaît pas et il ne pourra rien contre le protégé de Mme de Mouton.

— Demain final chez Mme Favart, mais pas aujourd'hui. Laisse-moi à ma chambre, je suis sans forces, sans volonté.

— C'est la hère de Barri qui parle ainsi ?

— Je suis malheureux, bien malheureux.

— Parez Dravalde ?

— Je s'en prie, dans quel ?

— Non, je cours, je reviendrai te proposer dans la soirée. Il me tarde que tu sois à Versailles ou à Rambouillet.

— Pourquoi ?

— Parce que j'ai peur d'être trou-

un voyage avant de me recueillir dans une cellule ou dans une grotte.

Dravalde regarda son ami d'un air hébété.

— Un voyage ?

— Oui.

— Je ferai ce que tu voudras quand je serai en état d'agir, d'entendre.

Damtons ne répliqua pas, il s'en alla.

XVIII

La reine, outrée de la cruauté de d'Épernon, bravant le terreur que le roi lui inspirait, alla le trouver et lui conta les détails de crime odieux de ce seigneur. C'est à peine si le roi, qui causait avec Mme de Pompadour, fut poli avec la reine.

— De quoi vous mêlez-vous, madame, dit-il enfin ?

« Ces choses-là ne vous regardent pas. Si mes paysans méritaient une correction, le prieur a bien fait de la leur infliger. Le principe d'autorité est plus précieux que la vie de telles gens. Il est notre sauvegarde. »

Vous imaginez-vous que je punirai le serviteur qui le fait respecter ? Les petites gens n'ont déjà que trop de tendresses à braver notre autorité. Avez-vous la le brocheur enflammé de ce monsieur de Voltaire ? En bien ! il avait demandé que les seigneurs soient punis au profit des misérables et des humbles ; nous ne le suivons pas sur ce terrain-là. Les petites doivent l'obéissance, la commission au seigneur qui nous représente. Ne vous dérangez plus pour si